



CCPA 25 janvier 2012

Présents : (113 personnes)

ABGRALL Jean-Philippe
ADLUN Feridun
ALBERA Fayal
ANAGNAN Alexis
ANDRE Alix
ANNE FROCOLIER Nico-
las
AUBIN Roland
AUTRET Claude
AUTHELET Chloé
BARARI Cka
BASSITO Frida
BASTARAND Joséphine
BEAUVAIS Françoise
BENHAMOU Badia
BERTRAND David
BERTHELLEMY David
BERTHON Francis
BIGOT Maud
BOBINET Jacques
BOIZET Nathalie
BOULOGNE Marie-Thé-
rèse
BOUSSELY Catherine
BOUTEILLER Lydie
BOUTOILLE Sigrid
BRAHIMI Houari
CAER Gilbert
CAPON Chantal
CHASSAGNETTE Cathy
CHOPIN Michel
COLIN Laetitia
COLINET Geneviève
COLLOMB-MURET
Jonathan
DA SILVA Carlos
DAUTAIS Frédéric
DELPLANQUE Richard
DESMET Jessie
DUBOIS Raoul

DUCHIRON Elise
DUFOUR Candice
EISELT Philippe
EZKULIAN Patrick
FEAT Patrick
FENDER Lise
FOURNET Jean Benoit
FOUYET Joëlle
FRISCOURT Fabrice
GANTA Dragos
GATELET Christine
GENDREAU S.
GILBERT D'HALLUIN
Philippe
GODARD Valérie
GODRIE Jean
GONCALVES Séverine
GORRE Jonathan
GOUTTE Aurélie
GREUILLET Alain
GROUES Bruno
GUEN Nathalie
GUERIN Thierry
GUIDICELLI Marie
HDAW Fatou
HERMAN Christophe
HEUSSNER Jean Claude
HUON Olivier
HYSRI Cani
JADOT Yoann
JEZEQUEL Lionel
JULIEN Marie-Claude
KELLIL Dallila
KOE Franssynn
KOLODI M'Barek
KRZYZANIAK Jean-Fran-
çois
LANGLOIS Joel
LAWSON Jean Louis
LEGUEN Dominique

LEJAS Claire
LENIER Michel
LENNON Didier
LEPRETRE Angélique
LUCAS Eric
Martine
MANTECA Elise
MAURER Thierry
MENUEZ Sandrine
MESSALY Michèle
MICHAUX Matthieu
MICHELLAND Céline
MORIN Maire Françoise
NACEF Yasmina
NDEYE Konaté
NESS Gerd
NUGUES Emmanuel
NZUMBA-LUKAU Julie
ODEYE Clothilde
OUCEL Nasser
PION Dominique
PHILIBERT Rita
QUEGUINER Joelle
QUONIOU Mehdi
RANO Floricia
ROLLAND Patrick
SANTUS Mathieu
SEJOURNET Claude
SHOVNADZE Médéa
SILLAN Bernardette
SOUBIEN Joel
SZYMANSKI Catherine
TAGLANG Cécilia
TALBI Mohamed
THOMAS Renée
WALTHER Franck
WIRTZ David
WITTMAN Frédéric

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes

- Groupe des nouveaux
- Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

Jean Philippe, Dalila et Geneviève assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.

Il a été demandé un trombinoscope des délégués (en cours de constitution) ainsi que l'adresse mail du CCPA : ccpanat@gmail.com

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

- Martine restitue les assises nationales du logement d'abord. (Restitution complète en pièce jointe)
- David restitue la rencontre entre les délégués du CCPA et le Préfet Régnier et la réunion avec Benoist APPARU. (Restitution complète en pièce jointe)
- Roland restitue l'audition à l'Assemblée Nationale à propos du logement d'urgence.
- Dominique restitue la participation au Congrès de la FNARS.

Il est noté la qualité de restitution des délégués ainsi que leur degré d'implication. Au-delà de ces remarques, les membres du CCPA soulignent que leur parole commence enfin à être entendue. Le travail de préparation (et de restitution !) pour les assises nationales du logement d'abord en est un exemple concret.

2. Réflexion sur la santé

Après la pause, l'ensemble des participants se retrouve pour une présentation générale sur le dispositif santé. Cf. ppt.

Des groupes de travail sont formés, et doivent travailler en fonction d'une situation donnée dont voici la synthèse :

QUAND ON EST A LA RUE

Quelles conditions pour être en bonne santé ?	Quels freins/obstacles rencontrés ?	Quelles propositions ?
Manger à sa faim tous les jours et avoir une bonne alimentation.	Les maraudes alimentaires ne fonctionnent pas toute l'année. « <i>Pas facile de manger équilibré et 3 fois par jour</i> ».	Développer plus de maraudes, avec des équipes psy. « <i>Que les maraudes prennent le temps de nous écouter</i> ». « <i>Former les maraudes pour qu'ils puissent répondre à nos questions.</i> »

		Mieux coordonner les maraudes.
Avoir une hygiène corporelle, notamment celle des pieds. Des WC accessibles et gratuits. Etre correctement vêtu. Avoir une bonne couverture médicale et se soigner. Bénéficier de structures de soins à proximité et adaptées, repérées.	Pas assez de lieux ni de commodités pour se laver ni faire sa lessive. Nombre de vêtements distribués limités. Les vestiaires sont surchargés. Le traitement des dossiers n'est pas assez rapide. « <i>Les lieux d'accueil sont éparpillés, il faut courir partout</i> ». Problème des transports, notamment en zone rurale.	Distribuer des kits d'hygiène gratuits et développer les services de consigne. Développer les toilettes et les points d'eau gratuits. Accélérer l'ouverture des droits sociaux. Créer des cellules psy dans les bains douches. Mieux informer sur les lieux d'accueil et mettre à jour les livrets d'information (où dormir, où manger, où se laver, où se soigner, où se vêtir, où avoir une adresse de domiciliation). Les traduire en plusieurs langues. Créer des taxis sociaux.
Avoir des lieux d'expression de la parole. Avoir des occupations. Etre écouté quand on est seul. Avoir un soutien familial et amical. Se sentir utile.	L'accompagnement est peu ou pas adapté. Pas de confiance dans les travailleurs sociaux qui ne mettent pas à l'aise. « <i>Il n'y a pas d'ouverture d'esprit</i> ». Sentiment d'inutilité, d'isolement. Pas de lieux de rencontres. Honte de soi même, perte de l'estime de soi, peur du regard de l'autre (par exemple pour un rdv médical). Peur de la violence et du « happy slapping ». Les enfants à la rue ne reçoivent pas d'éducation. Rupture des liens familiaux et amicaux.	Plus de communication avec les travailleurs sociaux. Améliorer l'accès à l'information sur la CMU et les autres dispositifs de santé. Créer des liens avec le bus info santé.
Etre en sécurité	Pas assez de rondes de la police et pas de sensibilisation au niveau de la police.	Créer des postes de médiateurs de rue.
Avoir un « toit »/un « confort » pour dormir	Pas assez de logements.	Développer l'accès au logement. Réquisitionner

		les logements vacants. Développer des structures d'accueil en milieu rural et plus nombreuses la nuit. Développer les lits médicalisés et les LHSS. Ne pas remettre les gens à la rue. Développer les centres d'hébergement acceptant les animaux.
--	--	--

QUAND ON EST EN HEBERGEMENT

Quelles conditions pour être en bonne santé ?	Quels freins/obstacles rencontrés ?	Quelles propositions ?
Avoir une couverture médicale. Avoir accès à l'information, connaître ses droits. Etre en règle avec ses papiers administratifs.	Accumulation des problèmes administratifs. Problème des transports. Manque de revenus pour les besoins médicaux qui ne sont pas pris en charge par la CMU et la CMU-C.	Des guichets uniques pour des démarches plus simples et des ouvertures plus rapides des droits au soin. Réduire les attentes entre la prise de rdv et le rdv lui-même. Gratuité des actes médicaux et des médicaments. Faciliter l'accès aux transports.
Avoir une écoute, être soutenu. Ne pas exclure les personnes par suite de disputes susceptibles de nuire la santé physique et morale.	Absence de CVS Avoir des incapacités qui empêchent d'évoluer tout seul (non voyants...)	Augmenter le budget des établissements, organiser plus de rencontres avec les délégués des CVS, les travailleurs sociaux et les directions. Créer des groupes de parole pour atténuer les conflits.
Respecter son intimité. Avoir un cadre de vie et des droits de visite pour le maintien du lien social et familial. Etre dans des structures à taille humaine.	Pas d'accès régulier à internet. Les chambres et salles de bains sont collectives, pas d'intimité. <i>« Les travailleurs sociaux entrent par surprise dans les chambres ».</i> Le manque de savoir vivre en communauté. Incompréhension des travailleurs sociaux.	Libre accès à l'informatique. Développer les chambres individuelles. Créer des espaces pour l'accueil des familles et amis. Laisser l'opportunité de vivre sa spiritualité. Respecter les normes d'hygiène et phonique.

Avoir une hygiène corporelle, faire du sport, une alimentation saine, des loisirs divers	Pas ou peu d'accompagnement médical (infirmière, médecin...). Restriction des budgets alimentaires. <i>« Les légumes sont rares ! »</i>	Créer des emplois pour les accompagnements sociaux et médicalisés. Mettre à disposition des produits d'hygiène pour les personnes sans revenu. Respecter les régimes alimentaires de chacun.
--	---	--

QUAND ON EST EN LOGEMENT

Quelles conditions pour être en bonne santé ?	Quels freins/obstacles rencontrés ?	Quelles propositions ?
Une bonne santé morale. Une nourriture équilibrée, une vie équilibrée, une activité professionnelle, des loisirs. Une hygiène de vie connectée sur tous les plans. Une vie sociale (bon voisinage). Savoir se faire aider, bénéficier d'un suivi lors du passage de CHRS au logement si besoin.	Les addictions (jeux vidéo, drogues, alcool...) Les accidents de la vie. Méconnaissance du quartier. De mauvaises fréquentations. La solitude, risque d'isolement La peur d'être montré du doigt car on se trouve en difficultés, avec des problèmes de santé. Dénî.	Suivre les conseils. Rencontrer des gens, sa famille Accéder aux médiateurs, conseillers familiaux. Développer les campagnes d'information, notamment pour « Accepter les soins comme un droit ». Développer les aides ménagères, au transport... Bonne communication de la mairie envers les citoyens pour les informer des services mis en place. Faire partie d'associations, développer les échanges de compétences...
Une couverture sociale, avec un bon suivi médical et des interlocuteurs, un médecin traitant.	Pas d'acteurs sociaux bien formés sur la santé. La sécurité sociale est encombrée, les temps d'attente sont longs. Mauvaise évolution des lois par rapport à la santé (ticket AME, plafonds variables...) Encombrement des centres médicaux. Certains médecins n'acceptent pas les personnes avec la CMU !	Des lieux de soins accessibles et des rdv rapides. Développer la prévention de proximité et l'accompagnement médicosocial à domicile. Baisser les plafonds d'accès à la CMU-C. Créer des spots publicitaires et des émissions TV pour informer sur la santé à des heures convenables. Afficher dans les immeubles des informations sur l'accès aux soins.

		Faire appel au réseau associatif pour interpeler sur les médecins qui ne prennent pas la CMU !
Un logement salubre, avec chauffage et isolation.	Des locataires parfois sans hygiène et/ou des propriétaires irresponsables	Respecter les conditions d'entrée en logement : un état des lieux daté et signé, un contrat de location, des associations pour informer sur les droits du consommateur...
Des ressources suffisantes. Un emploi stable.	Endettement. Les loyers sont élevés	Voir un conseiller pour apprendre à gérer son argent. Aide financière à minimum Un emploi motivant et valorisant et des conditions de travail respectueuses.

3. Informations diverses

Une circulaire en date du 13 janvier 2012 demande aux préfets régionaux et départementaux d'organiser des réunions pour préparer la mise en œuvre du logement d'abord. Il est signalé que les personnes accueillies sont invitées à participer à ces réunions. Il y va de la responsabilité de chacun pour interpeler les préfets afin d'assister aux réunions de travail qui auront lieu en février.

Le rapport d'activités 2011 du CCPA est terminé. Il est en cours d'impression et sera distribué lors du prochain CCPA. Il sera disponible sur le site de l'Armée du Salut.

Etant donnée la situation financière du CCPA, victime de son succès, de nouvelles procédures de remboursement ont été adoptées : 15 euros les repas et 75 euros l'hôtel + petit déjeuner. Merci de faire attention au budget qui nous concerne tous !

Des groupes de travail sont à constituer/renforcer :

- les rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté. Il s'agit de constituer la délégation française qui assistera aux rencontres en mai sur le thème « Logement et sans abris ».
- la préparation du colloque du 13 mars organisé par la DIHAL et le CNLE à l'occasion des 10 ans de la loi du 2 janvier 2002. Il s'agit de préparer l'intervention de membres du CCPA sur le CCPA !

Merci à tous et bon retour dans vos régions ! N'oubliez pas les CCPA régionaux !

Prochain CCPA : le 27 mars 2012.
Thème : les SIAO, premier bilan



CCPA 27 mars 2012

Présents : (101 personnes)

ALBERA Fayal

ANAGNAN Alexis

ANDRE Alix

ANNE FROCOLIER

Nicolas

AUBIN Roland

AUTRET Claude

AUTHELET Chloé

BARARI Cka

BASSITO Frida

BASTARAND Joséphine

BENHAMOU Badia

BERTRAND David

BERTHELLEMY David

BERTHON Francis

BOBINET Jacques

BOIZET Nathalie

BOULOGNE Marie-

Thérèse

BOUSSELY Catherine

BOUTOILLE Sigrid

CAPON Chantal

CHASSAGNETTE Cathy

CHOPIN Michel

COLIN Laetitia

DAUTAIS Frédéric

DELPLANQUE Richard

DESMET Jessie

DUBOIS Raoul

DUFOUR Candice

EISELT Philippe

FEAT Patrick

FOURNET Jean Benoit

FRISCOURT Fabrice

GANTA Dragos

GATELET Christine

GENDREAU S.

GODARD Valérie

GODRIE Jean

GOUTTE Aurélie

GREUILLET Alain

GROUES Bruno

GUEN Nathalie

GUERIN Thierry

GUIDICELLI Marie

HDAW Fatou

HERMAN Christophe

HEUSSNER Jean Claude

HUON Olivier

HYSRI Cani

JEZEQUEL Lionel

JULIEN Marie-Claude

KOE Franssynn

KRZYZANIAK Jean-

François

LANGLOIS Joel

LAWSON Jean Louis

LEGUEN Dominique

LENIER Michel

LEPRETRE Angélique

LUCAS Eric

Martine

MANTECA Elise

MAURER Thierry

MESSALY Michèle

MICHAUX Matthieu

MICHELLAND Céline

MORIN Marie Françoise

NACEF Yasmina

NDEYE Konaté

NZUMBA-LUKAU Julie

ODEYE Clothilde

OUCEL Nasser

PION Dominique

PHILIBERT Rita

QUONIOU Mehdi

RANO Floricia

ROLLAND Patrick

SANTUS Mathieu

SEJOURNET Claude

SHOVNADZE Médéa

SILLAN Bernardette

SOUBIEN Joel

SZYMANSKI Catherine

TAGLANG Cécilia

TALBI Mohamed

THOMAS Renée

WALTHER Franck

WIRTZ David

WITTMAN Frédéric

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes

- Groupe des nouveaux
- Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

David et Cathy assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

Martine rend compte sur le groupe de travail PDAHI. Cf. doc joint

Dominique rend compte sur le comité de suivi de la Refondation et le déjeuner avec Martin CHOUTET. Cf. docs joints

Roland rend compte du colloque du 13 mars sur les 10 ans de la loi du 2 janvier 2002. Cf. doc joint

2. Présentation du thème : les SIAO

Laura CHARRIER de la FNARS et Roland **présentent un document** sur le SIAO qui explique ce qu'est le SIAO, quels en sont ses objectifs, ses missions, son organisation et son fonctionnement. Cf. doc joint.

Une **enquête** a été réalisée auprès des participants du CCPA autour du CCPA. Les résultats sont :

77 personnes ont répondu : 20 travailleurs sociaux, 53 personnes en précarité, 4 profils non définis:

- Connaissez-vous le SIAO?
 - 54 oui, 23 non
- Savez-vous quel est le rôle du SIAO?
 - 57 oui, 20 non
- Avez-vous sollicité directement le SIAO?
 - 20 oui, 56 non
- Si oui, êtes-vous en contact avec le SIAO?
 - 22 oui, 53 non

Une **réflexion brève** autour de ce qu'évoque en un mot le SIAO pour les participants est réalisée. Les résultats sont :



Logement

Argent

Santé

Entraide

Papiers
Travail
Protection
Droit

Rétablissement
Amour
Solutions
Toit

Hébergement
Tremplin
Solidarité
Handicap

Soulagement
Accompagnement
Social
Réseau d'insertion



Des inconvénients

Saturé
Inconnu
Solitaire
Urgence
De la merde

Incohérent
Manque
Inadapté
Indisponible
Poudre aux yeux

Embrouille
Mauvaise gestion
Trop brouillon
Prise de tête

Galère
Encore !
Utopie



Des actions

Guichet unique
Orientation
Coopération
Insertion
Evaluation
Constructif

Aide
Fluidité
Thomas
Coordination
Regroupement
Parcourir

Rapide
Centralisation
Paroles
Secours
Ecoute

Regrouper
Direction (sens)
Efficacité
Gestation
Adaptation



Des questions

Pourquoi ?
Regroupement utile ?

SIAO à revoir ?
Cohérence ?



Des inclassables

Nuage

Intermédiaire

Un **World Café** est organisé afin de faire plusieurs propositions autour du SIAO :

Propositions concernant le premier accueil

- Le SIAO devrait être mieux identifié et connu des travailleurs sociaux et des bénéficiaires
- Accueil inconditionnel
- Accueil convivial, chaleureux et respectueux, personnalisé et dans un lieu identifié
- Accueil bienveillant : savoir écouter sans juger.
- Etre à l'écoute pour bien évaluer le projet et l'orientation de l'hébergé. Une écoute attentive et active du travailleur social
- Plus de transparence, des services mieux proposés, un référent unique
- Application de la loi

Propositions concernant le suivi de la demande

- Plus de travailleurs sociaux disponibles pour un meilleur suivi et avoir plus de temps pour chaque dossier afin d'assurer un suivi régulier
- Rapidité de traitement des demandes
- Respecter les desiderata de la personne
- Que la demande soit réévaluée régulièrement et proposer des solutions différentes
- Un référent adapté à la personne sur la durée.
- Droit au choix du référent et à la possibilité d'en changer
- Développer la mise en place du référent personnel pour une continuité du parcours

Propositions concernant l'orientation

- Proposer plusieurs orientations
- Développer plus d'établissements d'hébergement et de bailleurs sociaux
- Offrir plus de logements disponibles, accessibles et adaptés aux ménages
- Avoir le droit de choisir son référent social
- Mieux écouter les personnes accueillies, être au plus près de leur demande
- Avoir un dialogue adapté
- Orientation précise, structurée ; une réponse adaptée au projet de la personne, qui correspond à ses besoins
- Mettre le demandeur « acteur » de sa requête
- Délai maximum d'attente
- Ne pas repasser par le SIAO (nouvelle attente sur des listes) quand il y a une réorientation ou quand il y a une mauvaise orientation
- Respect de l'avis motivé de la personne : le travailleur social qui a effectué la demande avec la personne pourrait l'accompagner dans la structure d'hébergement (pour faire le lien avec le référent dans la structure)
- Des travailleurs sociaux compétents
- Accélération et concrétisation vers le logement

Propositions concernant la participation des personnes à l'évaluation du SIAO

- Les inviter, ils viendront !
- Une participation effective
- Participation d'une personne en difficulté sociale, choisie par une instance de participation (CVS, CCRPA...) pour représenter les autres et porter le regard des personnes accueillies
- Application de la loi par les associations et services déconcentrés de l'Etat
- Les DDCSPP doivent créer un outil réservé aux personnes accueillies pour évaluer leur prise en charge
- Que la personne demandeuse soit actrice de son projet
- Mieux écouter et évaluer les particularités de chaque usager
- Participation indispensable et obligatoire de la personne à son évaluation



CCPA 4 mai 2012

Présents : (66 personnes)

ABGRALL Jean

Philippe

AFSA Khadija

ANAGNAN Alexis

ANNE FROCOLIER

Nicolas

AUBIN Roland

AUTHELET Chloé

AYANOU Alexandra

BA CHEIKH M.

BENSALAH Jujurtha

BERTHELLEMY David

BERTHON Francis

BIYO Albertine

BOBINET Jacques

BOEGLIN Maria

BOIZET Nathalie

BOUCKE José

BRAHIMI Houari

CAMU Jean François

CHASSAGNETTE

Cathy

COLINET Geneviève

COSTE Muriel

DAUTAIS Frédéric

DELPLANQUE Richard

DELASSUS Adrien

DIALLO Taibou

DUBOIS Raoul

ECHIRARD Frédéric

EISELT Philippe

EZKULIAN Patrick

FRISCOURT Fabrice

GAUTHIER Benjamin

GILLE Jean Pierre

GODARD Valérie

GUENAIRE Paul

GUIDICELLI Marie

GUINEDOR Christophe

HEUSSNER Jean

Claude

HUON Olivier

JADOT Yoann

JERSIER Jean Louis

KERROUM Djilali

IHAMDANENE Kamel

LEGUEN Dominique

LENNON Didier

LETELLIER Jean

Michel

LUCAS Eric

Martine

MAURER Thierry

MENUEZ Sandrine

MESSALY Michèle

MUGABU Ildephone

NACEF Yasmina

NUNGESSER

Guillaume

NZUMBA-LUKAU Julie

OUACEL Nasser

OVERHOFF Ninon

PARIS Michel

PION Dominique

QUEGUINER Joelle

RANO Floricia

ROCHE Rémi

ROENE Wathier

SEJOURNET Claude

SILLAN Bernardette

SZYMANSKI Catherine

TAGLANG Cécilia

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes

- Groupe des nouveaux
- Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

David, Dominique et Jean-Philippe assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

Martine rend compte sur le comité de suivi de la Refondation. Cf. doc joint

Roland rend compte sur le déjeuner avec Martin CHOUTET. Cf. doc joint

Francis rend compte sur la préparation des rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté à Bruxelles les 10 et 11 mai 2012. Une restitution plus importante aura lieu lors du prochain CCPA.

Après un retour en plénière, le film de la DIHAL sur la participation est projeté. Une grande place est faite au CCPA ! Ce film est en ligne sur http://www.dailymotion.com/video/xqqcax_la-participation-des-usagers-sdf-mal-loges-sans-abris-a-l-elaboration-des-politiques-publiques-les-c_news. Des copies DVD seront également diffusées, grâce à la DIHAL.

2. Présentation du thème : l'humanisation dans les centres d'hébergement

Une **enquête flash** a été réalisée auprès des participants du CCPA pour savoir s'ils connaissent le plan d'humanisation. Les résultats sont :

49 réponses ont été apportées

Êtes-vous :

- Travailleur social 7
- Personne en difficultés 30
- Autre 12

La structure dans laquelle vous vous trouvez (en tant que salarié(e) ou personne accueillie) a-t-elle bénéficié du plan d'humanisation ?

- Oui 18
- Non 9
- Ne sais pas 22

Alexis ANAGNAN de la DIHAL **présente le plan d'humanisation** qui explique ce que c'est, quels en sont ses objectifs, ses missions, son organisation et son fonctionnement. Cf. doc joint.

Des questions de compréhension sont posées. Les questions de débat sont repoussées aux travaux de l'après midi.

Alexis précise qu'une évaluation de ce plan sera effectuée au cours du 2^e semestre. Un comité de pilotage sera mis en place et pourront être associés des membres du CCPA.

Patrick, David, Nathalie, Cathy, Nicolas, Catherine, Dominique (PACA), Richard, Fabrice, Christophe, Dominique (Midi Pyrénées), Djilali, Claude et M. BACHEIKH sont intéressés par y participer.

Nuages de mots : après déjeuner, une réflexion brève autour de ce qu'évoque en un mot le plan d'humanisation pour les participants est réalisée. Les résultats sont :

Objectifs du plan

Adaptation aux besoins
du territoire

Projet immobilier et projet
social

Financement

Participation

Plus de considération
des hébergés
Communication avec les
CVS

Intégration des CVS dans
les projets de rénovation
Concertation
Responsabilisation

Participation aux décisions
prises en matière de
logement
Consultation

Respect des droits



Respect et soutien de la
personne accueillie
Intimité
Famille
Sécurité
Convivialité
Dignité

Dans humanisation il y a
humain, alors il faut que
l'on nous traite comme tel !
Amélioration de la qualité
de vie
Bien être

Début d'un accueil humain
Légitimité
Plus de liberté
Environnement
Propreté
Plaisir du logement

Rénovation



Espace
Mètres carré ?
Fini les cages à
poules !
Création de chenils

Rénovation des bâtiments
vétustes et insalubres
Multiplication des places
Dans toutes les chambres,
douche/WC/lavabo
1 personne par chambre

Modernisation
Normes
Pérennisation des
structures d'hébergement
Réduction des structures
Logement adapté



Rien compris sur ce qui concerne le CADA

Quid du plan après les élections ?

Flûte !

3. Travaux en groupes autour du thème : l'humanisation dans les centres d'hébergement

Le travail en groupes consiste à se positionner comme un évaluateur du plan d'humanisation et à poser les questions qui permettront de vérifier dans les établissements qui ont bénéficié du plan d'humanisation que cela a été bien pensé et réalisé. 4 thèmes généraux (pouvant parfois se recouper) ont été dégagés, en lien avec la présentation du dispositif : espace privé, espace public, communication et participation.

L'intégralité des questions des groupes est ici reprise, sauf les doublons.

Espace privé

- **Equipement**

- o Y-a-t-il uniquement des chambres individuelles ?
- o Est-il possible de mettre dans 12m² tout le nécessaire pour vivre ?
- o La chambre est-elle équipée de sanitaires (douche, toilettes, lavabo) ?
- o Est-ce que les installations sanitaires sont insonorisées ?
- o Y-a-t-il des chambres spécialement conçues et adaptées pour les personnes à mobilité réduite ?
- o Y-a-t-il un téléphone, l'accès à internet dans chaque chambre ?
- o La chambre est-elle équipée d'une télévision ou d'une prise d'antenne ?
- o Existe-t-il des appareils électroménagers dans toutes les chambres ?

- **Visites**

- o Les chambres sont-elles adaptées pour l'accueil d'enfants par les parents isolés ?
- o Des appartements ont-ils été prévus pour accueillir les enfants ?
- o Les visites sont-elles autorisées dans les chambres ?
- o Existe-t-il un espace pour recevoir famille, amis, petit(e) ami(e) ?

- **Logistique**

- o L'état des lieux a-t-il été réalisé ?
- o Les clés des chambres sont-elles seulement détenues par les personnes hébergées dans la chambre ?

- **Vie privée**

- o Les animaux sont-ils autorisés dans les chambres ?
- o L'alcool est-il accepté dans les chambres ?

Espace collectif

• Locaux détente/activités collectives

- o Existe-t-il un espace détente ?
- o L'entrée dans la structure est-elle libre, 24h/24, 7j/7 ?
- o Existe-t-il une bibliothèque ?
- o Existe-t-il un espace pour exercer son culte ?
- o Existe-t-il une bibliothèque multimédia ?
- o La bibliothèque est-elle en accès libre ?
- o Y-a-t-il possibilité d'emprunter les livres et dvd via un système de carte ?
- o Les résidents et notamment le CVS sont-ils impliqués dans le choix des livres, magazines, dvd, cd... ?
- o Y-a-t-il une salle télévision ?
- o Y-a-t-il une salle polyvalente conviviale ?
- o Permet-elle d'accueillir la famille ou amis ?
- o Y-a-t-il un distributeur de boissons chaudes/fraîches/confiseries ?
- o Y-a-t-il une cuisine « pédagogique » pour les ateliers ?
- o Un espace de jeux et d'ateliers est-il prévu pour les enfants avec matériel adapté aux différents âges (chaises, tables, toilettes, jeux, livres, lecteur dvd...) ?
- o Est-ce que des espaces fumeurs en accord avec la législation sont-ils prévus ?

• Sécurité

- o Le règlement adapté et sécurisé est-il à la disposition de tout le monde ?
- o Les exercices de sécurité sont-ils prévus ?
- o Les locaux sont-ils sécurisés ?
- o Y-a-t-il un endroit sécurisé pour les dossiers personnels des personnes accueillies ?

• Accessibilité

- o L'ensemble des locaux collectifs sont-ils accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
- o Les croisements entre fauteuils/poussettes sont-ils possibles ?
- o Est-ce que la distribution des locaux permet une circulation fluide des lieux de rencontre mais aussi une déambulation discrète si besoin ?
- o La lumière, si possible naturelle, est-elle prévue dans les espaces de circulation ?

• Laveries

- o Y-a-t-il un lieu pour les machines à laver et sèche linge ?
- o Est-il accessible 24h/24 ?
- o Est-il insonorisé ?
- o Les machines sont-elles en nombre suffisant ?
- o La laverie est-elle accessible en direct (sans passer par un professionnel de la structure) ?
- o Les produits sont-ils à disposition ?
- o Une participation financière est-elle demandée ?

- **Bureaux d'entretien**

- o Les bureaux d'entretien sont-ils insonorisés ?
- o Les bureaux d'entretien sont-ils individuels (un travailleur social par bureau) ?
- o Sont-ils en nombre suffisant ?
- o Les bureaux permettent-ils la discrétion lors des entretiens (rideaux...) ?
- o Y-a-t-il une ligne de téléphone non restreinte ?
- o Y-a-t-il un ordinateur + internet + imprimante + papier + cartouches + scanner pour les papiers d'identité ?
- o Y-a-t-il des formulaires de demande et de constitution des dossiers (DALO...) ?
- o Le mobilier dans les bureaux favorise-t-il la convivialité (table basse, fauteuils, coin enfants si nécessaire...) ?

- **Parking**

- o Y-a-t-il un parking suffisamment grand ?
- o L'accès au parking est-il pour tous (voitures assurées ou non) et sécurisé ?
- o Y-a-t-il un local à vélos ?
- o Y-a-t-il un local à poussettes ?
- o Y-a-t-il la possibilité d'emprunter des poussettes ?

- **Consignes**

- o Existe-t-il des consignes/bagageries sécurisées ?
- o Y-a-t-il un garde meuble dans les CHRS ?

- **Règlement de fonctionnement**

- o Le règlement de fonctionnement favorise-t-il le respect et le bien vivre ensemble entre les résidents ?
- o Les personnes accueillies ont-elles participé à la rédaction du règlement de fonctionnement ?
- o Des améliorations au règlement de fonctionnement peuvent-elles y être apportées ?
- o Le règlement respecte-t-il les droits et libertés individuelles ?

- **Convivialité**

- o Le premier accueil est-il convivial (fauteuils, décoration...) ?
- o Des temps conviviaux sont-ils prévus ? En association avec le CVS ?
- o Existe-t-il des activités organisées « inter-établissements » ?
- o L'espace restauration incite-t-il à la convivialité ?

Communication

- **Téléphone**

- o Un téléphone est-il librement accessible pour tous les résidents ?
- o Y-a-t-il une cabine téléphonique ?
- o Se trouve-t-elle dans un endroit qui permette la confidentialité ?

- **Boîte aux lettres**

- o Est-ce que tous les résidents peuvent être domiciliés dans la structure ?

- o Les boîtes aux lettres sont-elles nominatives ?
- o Chaque personne a-t-elle la clé de sa boîte aux lettres ?
- **Internet**
 - o est-il accessible à tous ?
 - o Y-a-t-il une salle informatique ?
- **Livret d'accueil**
 - o Existe-t-il un livret d'accueil remis aux personnes ?
 - o Le livret d'accueil a-t-il été modifié suite à la réhabilitation ?
- **Information**
 - o Y-a-t-il des panneaux d'information ?
 - o Est-il prévu la visite de la structure avant l'admission ?
 - o La confidentialité est-elle respectée lors de l'accueil et de la remise des divers documents ?
- **Projet social**
 - o Existe-t-il des intervenants sociaux dans tous les lieux d'accueil ?
 - o Y-a-t-il un animateur pour organiser des animations extérieures ?
 - o Les projets sont-ils individualisés et faits avec les personnes ?
 - o Le projet social a-t-il été revu ?
 - o Existe-t-il des commissions de recours ?
- **Vie de quartier**
 - o L'établissement a-t-il été présenté dans les conseils de quartier ?
 - o L'établissement est-il en cohérence avec le projet urbain ?
 - o L'intégration dans le quartier est-elle prévue ?
 - o La structure est-elle à proximité des transports en commun ?

Participation

- **Actions du CVS**
 - o Existe-t-il un CVS ?
 - o Existe-t-il d'autres formes d'expression différentes du CVS ?
 - o Les demandes des CVS sont-elles prises en compte ?
 - o Le CVS a-t-il été consulté et associé au projet de réhabilitation ?
 - o L'architecte a-t-il rencontré les résidents ?
 - o A-t-il tenu compte de leur avis ?
 - o L'équipement des locaux a-t-il été décidé avec les personnes ?
- **Local CVS**
 - o Existe-t-il un bureau équipé pour le CVS (ordinateur, téléphone, imprimante, matériel adéquat, fournitures bureaux, tableau d'affichage, paper board, armoire fermant à clé...) ?
 - o Le bureau est-il suffisamment vaste pour accueillir tous les membres du CVS, y compris lors de CVS ouverts ?
 - o Le bureau est-il en accès libre ?
 - o Y-a-t-il une table ronde, fauteuils, cafetière, théière... pour la convivialité du CVS ?

L'ensemble de ces questions posées par le CCPA sera transmis à la DIHAL pour aider à la mise en place de l'évaluation du dispositif « plan d'humanisation » sur le deuxième semestre 2012. Si le CCPA fait partie du comité de pilotage, il sera d'autant plus facile d'assurer un suivi des propositions effectuées ce jour.

4. Informations diverses

- Il a manqué aujourd'hui de place pour le débat, il faudra en tenir compte lors du prochain CCPA.
- Un site internet www.parole-sans-abri.fr a été créé pour permettre la discussion et les échanges entre les personnes sans abri. Les comptes rendus du CCPA national pourront être diffusés sur ce site.
- Un financement supplémentaire a été attribué par la DGCS pour le fonctionnement du CCPA en 2012. Toutefois, ce financement ne suffit pas pour accueillir 120 personnes voire plus à chaque réunion. Décision a donc été prise de limiter le nombre de participants à 80 personnes et 5 personnes maximum par structure. Les factures doivent être remontées régulièrement afin de pouvoir assurer un suivi financier le plus précis possible.

Prochain CCPA : le 5 juillet 2012

Ordre du jour : Que sont devenues les propositions du CCPA depuis un an ?



CCPA 5 juillet 2012

Présents : (76 personnes)

ABGRALL Jean	DELPLANQUE Richard	Martine
Philippe	DOOM Pascal	MAURER Thierry
AKAB Fatima	DOS REIS Philippe	MENUEZ Sandrine
ALLARD Monique	DUBOIS Perrine	MESSALY Michèle
Angélique	DUBOIS Raoul	MEZENGUEL Christine
AUBIN Roland	DURAND Stéphanie	MISAMU Jean Claude
AUSSEIL Aurélie	ECHIVARD Frédéric	NGOUNGA Dorian
AUTHELET Chloé	FIAT Patrick	NUGUES Emmanuel
BALCAEN Romuald	FILIMON Daniela	PARIS Michel
BERTHELLEMY David	FRISCOURT Fabrice	PASCAL Manon
BERTHON Francis	GANTA Dragos	PION Dominique
BIYO Albertine	GREUILLET Alain	PINTEAU Gilbert
BOIZET Nathalie	GUEN Nathalie	QUEGUINER Joelle
BOUCKE José	GUENOLE Thierry	RANO Floricia
CAMU Jean François	GUIDICELLI Marie	ROCHE Rémi
CARON Vincent	IHAMDANENE Kamel	SAKKAF M'Hamed
CASTAINGTS Jérôme	JADOT Yoann	SAHARAOU Leila
CAVELIER Jean Marie	JERSIER Jean Louis	SAULNIER Simon
CHAOUCHE Rabah	JOSENS Gilbert	SCOLAN Nathalie
CHASSAGNETTE	KONATE N'Deye	SILLAN Bernardette
Cathy	KRZYZANIAK Jean	THOMINE Monique
COLINET Geneviève	François	THOMEREL Jonathan
COSTE Muriel	LECLERC Christel	VALLARCHER Lauren
DEBRIENNE Hiwat	LELOG Thomas	VARET Sylvie
DE BRYE DE	LENNON Didier	WORTZ David
VERTAMY Corinne	LOUZOLANA Michel	ZLOTKOWSKI Alain
DERLY Claudine	LUCAS Eric	

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes

- Groupe des nouveaux
- Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

Dominique, Roland et Jean-Philippe assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

Francis, Fabrice et Richard rendent compte des rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté à Bruxelles les 10 et 11 mai 2012.

David rend compte du comité de pilotage sur l'humanisation. Cf. document joint

2. Présentation du thème : Evaluation des propositions du CCPA

Une **enquête flash** a été réalisée auprès des participants du CCPA pour savoir s'ils pensent que le CCPA a fait évoluer les politiques publiques liées à l'hébergement et au logement.

55 réponses ont été apportées.

Êtes-vous :

- | | |
|---------------------------|----|
| • Travailleur social | 7 |
| • Personne en difficultés | 38 |
| • Autre | 10 |

Pensez-vous que le CCPA a fait évoluer les politiques publiques liées à l'hébergement et au logement ?

- | | |
|---------------|----|
| • Oui | 36 |
| • Non | 5 |
| • Ne sais pas | 14 |

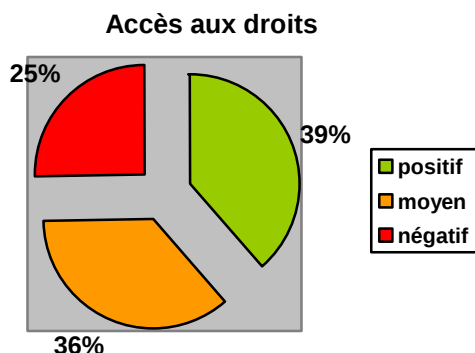
Un **Powerpoint** rappelant les grands axes du travail du CCPA sur 2011-2012 est présenté. Cf. doc joint.

Pour permettre de se retrouver dans l'ensemble des propositions effectuées par le CCPA, il a été décidé de n'évaluer ce jour que :

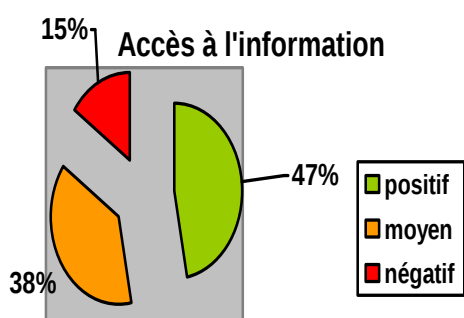
- l'accès aux droits dans les CHRS
- le logement d'abord
- les SIAO

Chaque thème est repris séparément. Les grandes propositions de chaque thème sont rappelées, ainsi que le contexte dans lequel elles ont été effectuées. Puis, il est demandé d'évaluer chaque thème en fonction de sous thèmes.

Concernant **l'accès aux droits**, l'évaluation est plutôt **positive** :



De manière plus précise,



Le CCRPA a engendré une dynamique chez les personnes qui ont créé un collectif. Par ailleurs, implication maximale des travailleurs sociaux et de la secrétaire

Le CCPA a fait bouger les pratiques de participation et l'accès à l'information

L'articulation entre le CCPA et le CCRPA a un impact positif au plan local
Mise en place du CVS et de pôles spécifiques permettent une meilleure connaissance et un meilleur accès aux droits
Grâce à internet, on a accès plus facilement à l'information.

L'accès à l'information est évalué. « *Maintenant, les personnes accueillies portent elles mêmes l'information* ».

Observatoire FNARS Santé

Réalisation d'un livret sur la santé à destination des demandeurs d'asile.

« *On apprend beaucoup sur les résidents en venant au CCPA !* »

L'absence de CVS fait stagner les choses !

L'information passe, on essaie d'informer au mieux.

Les travailleurs sociaux prennent le temps concernant les démarches individuelles. « *C'est plus simple dans les petites structures, mais dans les grosses, l'information est mal véhiculée !* »

Facilité d'accès même si ce n'est pas mis à la disposition de tous

Absence de fascicules

Les problèmes de financement perturbent l'accès à l'information

« *Certains domaines sont un peu flous, il faut aller chercher l'information nous-mêmes !* »

Face à des situations précaires, il n'y a pas de solutions rapides et plausibles. « *C'est dans quelle situation urgente qu'on a des droits ? Les résultats ne sont pas bons* »

Les résidents n'ont pas accès à toutes les informations, le travailleur social doit plus s'investir.

« *C'est que de la théorie, pas d'actions concrètes. Rien n'est fait pour les nouveaux résidents* »

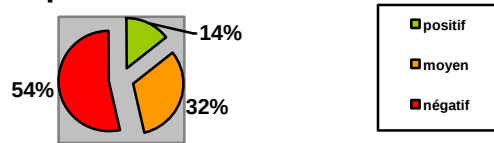
Certaines informations ne sont pas à jour

« *Quand tu es à la rue, l'info, c'est le 115 !* »

La taille trop grande des structures, leur vétusté empêchent l'accès aux démarches téléphoniques, internet etc...

Pour les personnes étrangères, l'information à du mal à passer à cause de la barrière de la langue.

Changement des pratiques professionnelles

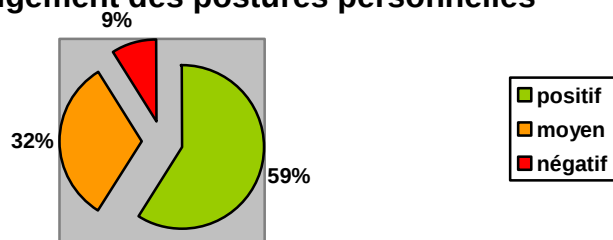


On arrive à avancer, mais il faut un suivi
Evolution positive des travailleurs sociaux qui vont dans le bon sens.
Répercussions positives de la loi 2002, des recommandations et des objectifs de qualité

Même si le relais de ce qui se dit au CCPA se fait auprès des collègues, les directions doivent s'investir également et impulser une dynamique de bonnes pratiques et de participation
Certains salariés sont investis mais d'autres n'ont pas l'approche adéquate. Il faudrait instaurer un référent unique
Multiplication des référents sociaux, on répète constamment son histoire.
« Les travailleurs sociaux nous considèrent plus comme des humains et non plus comme des cas sociaux. Ils pratiquent le faire avec et non plus le faire pour »
Quand la direction est d'accord, ça facilite les choses
« Tout ce qui est fait pour moi sans moi est fait contre moi »

Manque d'implication des salariés, certains sont débordés, d'autres pas polyvalents
« On est toujours un numéro avant d'être une personne. On nous fait courir partout pour tout ce qui est démarche administrative et pendant ce temps, notre situation reste la même ou s'aggrave »
« A la CAF ou à Pôle Emploi, il n'y a plus d'intimité, on s'exprime devant tout le monde, on est plus reçu dans les bureaux. On est stigmatisés et pas respectés ! » L'aspect humain est catastrophique.
Il faudrait plus de travailleurs sociaux dans les structures
Il faut améliorer les pratiques professionnelles
« Suppression des SIAO : il faudrait que les travailleurs sociaux fassent le diagnostic directement ! »
Services de proximité totalement insuffisants. Il faut moins de plateformes et plus de lieux de proximité.

Changement des postures personnelles



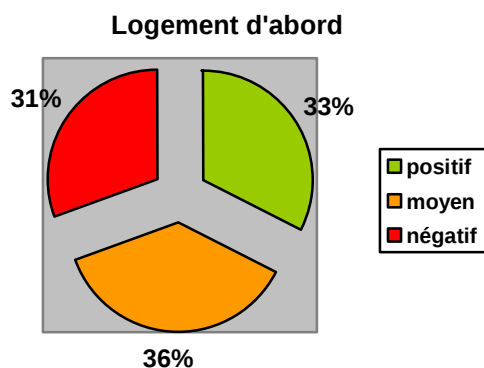
« Je sais mieux où aller maintenant ! »
Participer à des instances (CCPA...) a permis de changer de posture, de se sentir entendu et de retrouver une confiance
« Depuis que je suis au CHRS, j'ose demander plus d'aide pour toutes les tâches administratives. On a plus confiance en nous, plus d'assurance, plus d'autonomie ».
« L'impact est positif : la connaissance des droits nous donne plus de force et de volonté. »
Amélioration générale qui dépend aussi du management de la structure qui essaie de privilégier davantage l'humain. Le CVS a un rôle important, sans vouloir se mettre à la place des travailleurs sociaux.
Le changement de

posture pour une amélioration de la personne accueillie dépend d'abord d'elle-même.

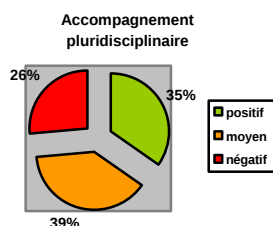
Les travailleurs sociaux sont obligés de prendre en charge des personnes avec des problématiques de plus en plus lourdes et du coup ne font pas de réel suivi social permettant l'insertion et la sortie du CHRS
Les gens ont l'impression d'être catalogués
Les droits sont expliqués mais pas suffisamment appliqués

Les salariés ne motivent pas les résidents à oser revendiquer. « Pas de réel suivi social en fait ! »
« Le système est fait pour qu'on abandonne... donc on abandonne ».
« Chacun agit selon sa personnalité, mais le fait de demander de l'aide, ça reste toujours de la honte »
« La France est divisée : les RMIstes sont des assistés et des profiteurs ! »
« Recevoir de l'aide quand on la reçoit, mais appeler à l'aide.... ! »
« Il faut re raconter constamment son histoire »
« Avec le personnel, il y a un mur ; j'ose pas leur parler. Je les fuis parce qu'ils me font fuir. »

Concernant **le logement d'abord**, l'évaluation est **moyenne** :



De manière plus précise,

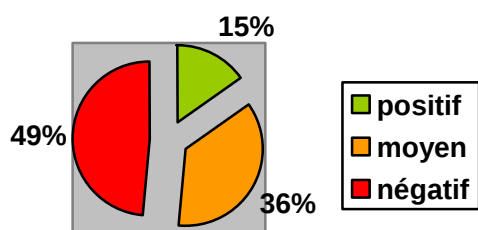


Aider la personne à finaliser son projet par le biais de plusieurs partenaires sociaux
Les travailleurs sociaux sont polyvalents dans les recherches et soutiennent le projet des personnes
La parole se mobilise autour du dispositif de logement d'abord
La qualité dépend de la taille de la structure et de son management
Bonne organisation, travail régulier avec les bailleurs.
« Y a t il un accompagnement quand on a un logement ? »

L'accompagnement se fait mais n'est réalisable que par de nouvelles dispositions
« Tout va bien à part qu'il n'y a rien pour les problèmes d'alcool et de drogues ».
Ca avance doucement. Une certaine coordination se met en place, des expérimentations se développent
« Attention à ne pas fermer des places pour ce dispositif ! »
L'accompagnement global reste encore à améliorer. Parfois, absence de suivi par manque de moyens professionnels et financiers : le travailleur social est débordé et ne peut plus gérer correctement ses dossiers.
« Les personnes qui sont en logement ont-elles envie de se faire suivre ? » Laisser le libre arbitre aux gens.

Trop de changement de référent
Lenteur des démarches
Pôle emploi inefficace
Le référent RSA manque de compétences
« L'accompagnement médical est faible et la façon de recevoir les personnes malades est inhumaine et froide »
L'accompagnement pluridisciplinaire est opprimant, un obstacle à la réinsertion car trop de contraintes, trop de rendez vous, des intervenants multiples.
« On a pas assez de temps pour faire nos démarches »
Articulation difficile entre les différents intervenants qui aident les personnes dans leur logement.
Nécessité d'un accompagnement choisi et effectué par des travailleurs sociaux et des travailleurs pairs (ex. Ecosse)

Offre de logements

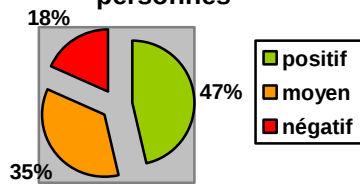


Existence des baux glissants
 Délai d'obtention réduit dans certaines villes.
 Délai parfois plus rapide dans le privé que dans le public.

Les réponses sont bien différentes en fonction des régions, suivant les propriétaires.
 Les personnes se sentent peu écoutées sur l'adéquation entre leur demande et le type de logement proposé.
 Le temps d'attente est variable, trop long dans certaines villes (jusqu'à 5 ans !)
 Manque de logements adaptés à la composition des familles.

Pas assez de logements atypiques ou auto-construction ou accession à la propriété.
 Il faut plus de solutions pour les jeunes travailleurs.
 Pas assez d'information sur les démarches nécessaires pour avoir un logement
 Encore beaucoup de logements insalubres et d'expulsions
 Certaines situations sont très complexes, il faut des solutions au cas par cas.
 La loi SRU n'est pas respectée par tous.
 Il faut geler les loyers.
 Refus de l'accès au logement pour les résidents hors Union Européenne.
 Les mauvais locataires sont fichés et ne retrouvent plus de logement

Participation des personnes

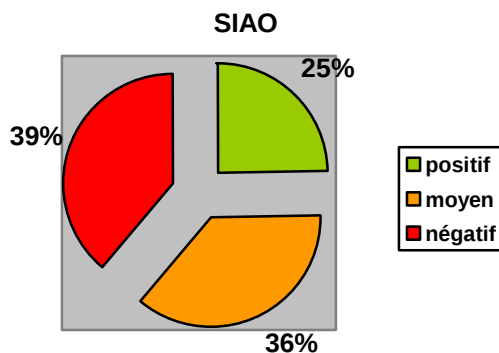


Les travaux en groupes sont de plus en plus nombreux et permettent de porter la parole et le point de vue des personnes accueillies. Effort considérable, évolution récente et très positive. « A poursuivre ! »
La participation des personnes est très demandée !

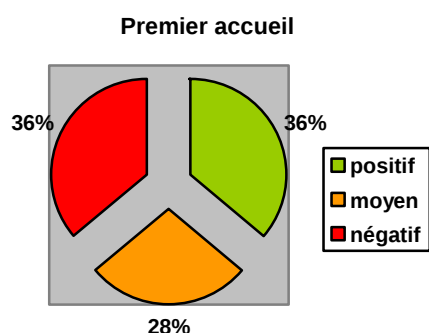
Les personnes sont parfois associées, mais pas assez. Quel avenir ? Quels enjeux ? Quel investissement financier de la part de l'Etat ?
Non intégration des personnes accueillies dans les comités de pilotage SIAO

La situation n'évolue pas car il y a trop de conditions à remplir pour accéder au logement. « La crise continue pour certains mais pas pour d'autres »
« Il faut que les élus du CCPA soient plus nombreux dans les réunions avec les pouvoirs publics »
Les personnes relogées ne choisissent pas le type de logement, le quartier...

Enfin, concernant le SIAO, l'évaluation est négative :



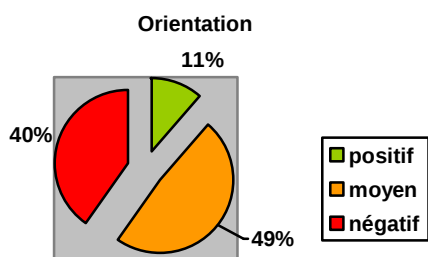
De manière plus précise,



C'est plus simple

Pas assez à l'écoute
 Manque de transparence
 Ils sont débordés, c'est trop centralisé.
 Trop de demandes, pas assez d'offres
 Manque de référent unique
 Formation inégale des travailleurs sociaux
 Accueil trop rapide dans des locaux vétustes.

C'est trop long
 Pas de contact avec les personnes
 Pas de suivi, mauvaises relations
 Pas de lieu identifié pour faire une demande SIAO
 Manque d'identification du référent unique
 Incompréhension du dispositif

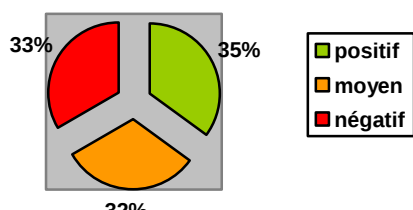


Fiche d'évaluation unique.
 Signature des 2 personnes (travailleur social/personne accueillie)
 Quand les places sont disponibles, l'orientation est bonne, adaptée à la problématique de la personne.

« 18 SIAO sur 120 sont opérationnels ! »
 Trop de demandes, donc mauvaise orientation
 Le traitement des demandes reste long.
 Bien souvent, on propose des orientations dans des secteurs éloignés de là où l'accompagnement a commencé.
 Souvent, orientation par défaut.
 Mieux répartir les budgets et autres moyens entre les différentes zones avec places vacantes et celles surchargées et saturées.

Mauvaise connaissance des autres structures
 Mauvaise identification du SIAO, aucun lien entre urgence et insertion
 Orientation pas adaptée, orientation au faciès
 Beaucoup d'appels et les demandes n'aboutissent pas.
« Pas d'orientation car pas de demandes puisque les gens n'ont pas d'information sur le SIAO ! »
 L'orientation ne respecte pas forcément le souhait du demandeur

Suivi de la demande

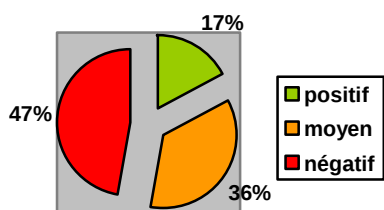


Le suivi fonctionne bien. Entre le premier accueil et la réponse de la commission, les personnes sont informées rapidement, même si la réponse est négative et qu'il manque des places dans les structures

Pas de courrier
Séparation des couples, pas de proposition pour qu'ils restent ensemble

Renouvellement du référent trop fréquent, aucun suivi « que fait-on en attendant une attribution ? »
Harmonisation des SIAO à mettre en place
C'est opaque
Mauvais diagnostic, donc mauvaise orientation
Difficulté de traiter les demandes selon chaque problématique de la personne

Participation



Le CCRPA est associé dans les commissions de pilotage

Associés à l'élaboration, mais pas au pilotage. Les personnes sont écoutées mais on ne met pas en application. Ca commence à se mettre en place, mais pas assez développé.

« C'est catastrophique ! »
Les personnes ne sont pas associées aux commissions d'orientation ou de suivi du SIAO
On ne tient pas compte des dires des personnes.

3. Informations diverses

Marie excuse la DIHAL qui devait être présente et qui n'a pu se libérer pour participer au CCPA.

Alain rend compte de sa participation le matin à l'atelier de la DIHAL « Lieux à vivre et autres formes alternatives d'hébergement et de logement ». L'atelier a présenté des lieux de vie alternatifs atypiques, notamment « Vogue la Galère ». Il s'agit d'un outil indispensable à la lutte contre l'exclusion, mais il n'y a pas de ligne budgétaire pour ces lieux. L'idée est de proposer la ligne budgétaire des CHRS.

Perrine rend compte de sa participation le matin avec le Collectif des Associations Unies et la Ministre Mme Duflot. Celle-ci a fait le point sur la situation de la crise du logement et la crise économique. Elle a précisé qu'il ne s'agissait pas de refaire des diagnostics, mais d'agir. Mme Duflot a confirmé la fermeture des centres hivernaux. Elle a également confié une lettre de mission à la DIHAL pour définir avec les associations et le CCPA un plan d'action de l'hébergement sur 5 ans.

D'autres annonces ont été faites : augmentation par 5 de la pénalité pour les villes ne respectant pas la loi SRU, l'accueil inconditionnel n'est pas remis en question, un décret sur l'encadrement des loyers est à paraître, un travail avec les bailleurs sociaux sur le processus d'attribution sera effectué...

Marie rappelle que lors du dernier CCPA, plusieurs personnes s'étaient mobilisées pour participer au comité de pilotage « Humanisation ». Or, seul David s'est présenté le jour de la réunion. Il est rappelé que l'une des règles de vie du CCPA est « Quand on s'engage, on le fait sérieusement » ; il y va du respect des membres du CCPA et de la crédibilité du CCPA dans les instances où il est invité.

Un nouveau groupe sur le comité de pilotage Humanisation se forme : Dominique P, Roland, Leila, Kamel, Cathy, Francis, Richard, Floricia, Dorian, Jérôme, Eric, Fabrice.

Par ailleurs, la Fondation de l'Armée du Salut va répondre à un appel à marché public pour réaliser une étude sur « Assistance, pauvreté et précarité » pour l'ONPES. Si le dossier est accepté, il faudra mettre en place un groupe de réflexion. Lorène, Jean François, Gilbert-Lille, Dominique P, Roland, David, Cathy, Floricia, Alain, Richard, Jérôme, José, Raoul, Kamel.

Enfin, la FNARS va également mettre en place des groupes autour des personnes sous main de justice et des jeunes. Les personnes intéressées se mettent en contact avec Geneviève.

Prochain CCPA : le 27 septembre 2012
Ordre du jour : Elections et thèmes de travail



CCPA 27 septembre 2012

Présents : (83 personnes)

ABGRALL Jean	DUBOIS Raoul	MENUEZ Sandrine
Philippe	DUMONT Christophe	MESSALY Michèle
ADLUN Feridun	ECHIVARD Frédéric	MEZENGUEL Christine
ALIX David	EL GUEZZAR M.	MICHAUX Matthieu
ALLARD Monique	FONTAINE Guilaine	MISAMU Jean Pierre
AMEDJKANE	FOUYET Joëlle	MOUITHYT Roger
Christophe	FRISCOURT Fabrice	MOUQUET Marine
ANAGNAN Alexis	GANTA Dragos	NGDUNGA Dorian
AUBIN Roland	GHEZZANI Olivier	NGWABIJE Louis
AUSSEIL Aurélie	GREUILLET Alain	NIAMANE Rachid
AUTHELET Chloé	GUEN Nathalie	NUGUES Emmanuel
BEAUVAIS Françoise	GUIDICELLI Marie	OUCEL Nasser
BEAUVOIS Yann	HUON Olivier	PARIS Michel
BERTHELLEMY David	JADOT Yoann	PION Dominique
BERTHON Francis	JAFETRA Andriamanita	PNITEAU Gilbert
BLONDIN Charlotte	JOBIN Nadine	QUEGUINER Joelle
BOBINET Jacques	KHATCHE Melan	RANO Floricia
BOUCKE José	KOENIG Christian	RENAUT Thierry
CAMBON Corinne	KOOSE Françoise	ROCHE Rémi
CAMUS Jean François	KRZYZANIAK J-F	SAINT AUTERT Maud
CAVELIER Jean Marie	IHAMDANENE Kamel	SAHRAOUI Leila
CHAOUCHE Rabah	ISMAELOFF Ismael	SAKKAUF Mohamed
COLINET Geneviève	LAWSON Jean-Louis	SCOLAN Nathalie
COSTE Muriel	LOUZOLANA Michel	SILLAU Bernardette
DAUTAIS Frédéric	LUCAS Eric	SZYMANSKI Catherine
DEALLOY Maxime	MANSOUR Safir	THUMEREL Jonathan
DELPLANQUE Richard	Martine	WIRTZ David
DESMET Jessie	MAURER Thierry	
DOOM Pascal	MELIOT Rolin	

Ce CCPA étant particulier pour cause d'élections des nouveaux délégués, l'animation est uniquement effectuée par Marie qui, par ailleurs demande l'autorisation d'enregistrer la séance pour les besoins de sa formation. Autorisation donnée par les membres du CCPA.

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes.

- o Groupe des nouveaux
- o Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

- o Roland et Jean-Philippe assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.
- o Des demandes de clarification sont faites notamment concernant le lien entre le CCPA et les CCRPA.

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

- o Dominique rend compte de sa participation à la réunion des correspondants régionaux et départementaux de la DIHAL. Cf. doc joint
- o Fabrice rend compte de sa participation au groupe de travail organisé par la DIHAL sur l'évaluation du dispositif « humanisation ». Cf doc joint
- o David rend compte de sa participation au Comité de suivi de la DIHAL (transformé en groupe de préparation de la conférence)
- o Jean-François, Martine et Catherine rendent compte de leur participation à l'atelier DIHAL organisé sur le thème de la lutte contre l'habitat indigne dans les copropriétés dégradées.

2. Présentation du thème : les élections des délégués du CCPA

Une note rédigée par les anciens délégués et Marie est présentée et expliquée à l'ensemble des personnes présentes. Cette note (cf. pièce jointe) rappelle ceci :

Qui élit les délégués du CCPA ?

- o L'ensemble des participants du CCPA présents le 27 septembre 2012 : personnes accueillies ou accompagnées ou ayant été accueillies ou accompagnées ; intervenants sociaux (salariés, bénévoles), représentants des fédérations du secteur.

Qui peut se porter candidat ?

- o Seules les personnes en situation de pauvreté/précarité ou l'ayant été peuvent se présenter.
- o Il faut avoir participé à au moins 2 CCPA (le 27 septembre 2012 ne compte pas).

Comment se déroulent les élections ?

- o Chaque candidat se présente en 1 minute 30 et explique pourquoi il souhaite représenter le CCPA.
- o Les participants votent à bulletin secret pour 8 délégués. Les 8 candidats avec le plus de votes sont élus. S'il y a ballotage, la diversité régionale sera privilégiée, sinon, ce sera tirage au sort.

Combien de temps dure le mandat ?

- o Les délégués sont élus pour une période d'un an, de septembre 2012 à juillet 2013.
- o Si les délégués élus se retrouvent à moins de 4 personnes en cours de mandat, des élections partielles auront lieu.

Le rôle des délégués

- o Représenter la parole du CCPA au sein du comité de suivi de la Refondation à la DIHAL.
- o Le comité de suivi de la Refondation est composé de la DIHAL, des associations, des réseaux du secteur du logement et de l'hébergement, des représentants des services de l'Etat et des délégués du CCPA.
- o Il a pour objet de faire le point sur la politique de l'hébergement et du logement en cours. Il se déroule tous les 2 mois environ à Paris.
- o Représenter la parole du CCPA dans les instances animées par la Ministre (si ces instances sont maintenues).
- o Ces instances sont l'occasion d'un échange sur la politique du logement et de l'hébergement et sur les difficultés rencontrées par les acteurs du secteur.
- o Faire en sorte que dans chaque groupe de travail, un délégué soit présent afin d'assurer un lien, en plus des autres personnes qui participent.
- o Participer à la décision (via conférence téléphonique) lors de sollicitations qui ne peuvent attendre le prochain CCPA.

Les règles à respecter

- o Rendre compte lors des réunions CCPA du travail effectué dans les groupes, à l'oral et à l'écrit en rédigeant un compte rendu.
- o Porter la parole du CCPA et non pas une parole individuelle.
- o Rendre compte sur son mandat dans le rapport d'activité annuel du CCPA.
- o S'engager sur la durée du mandat, mais ne pas se mettre en difficultés par rapport à son parcours personnel.

15 personnes se présentent :

- o Rémi – Midi-Pyrénées – 39 voix
- o Emmanuel – Ile de France- 23 voix
- o Francis – Centre – 42 voix
- o Jean Philippe – Bretagne – 23 voix
- o Roland –Haute Normandie – 50 voix
- o Alain – Ile de France – 36 voix
- o Richard – Nord Pas de Calais – 36 voix
- o Dominique – Provence Alpes Côte d'Azur- 57 voix
- o Bernadette – Bretagne -50 voix
- o Raoul – Nord Pas de Calais -55 voix
- o Frédéric – Ile de France- 14 voix
- o Dorian – Haute Normandie- 31 voix
- o David – Bretagne – 42 voix
- o Jean-François – Champagne Ardenne – 43 voix
- o Catherine – Ile de France – 37 voix

Dominique, Bernadette, Francis, Roland, Raoul, Rémi, David et Jean François sont donc élus. Félicitations !

Attention, cela n'empêche pas que les autres candidats ou ceux qui ne se sont pas présentés participent quand même activement aux actions du CCPA.

Marie remercie les anciens délégués qui ont effectué un sacré travail de promotion de l'action du CCPA et c'est en partie grâce à eux que le CCPA se trouve là où il en est aujourd'hui. Merci donc à Roland, Dominique, Martine, David, Jean-Philippe et Dalila.

3. Actualités de la DIHAL

Alexis ANAGNAN de la DIHAL fournit des informations concernant :

- o la conférence de lutte contre la pauvreté qui aura lieu les 10 et 11 décembre prochains. Cette conférence a pour objectif de permettre la rédaction d'un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et l'exclusion qui sera exécuté par le gouvernement. 7 groupes de travail ont été mis en place (logement – emploi – accès aux droits – accès aux soins – inclusion bancaire – famille et enfance – gouvernance). Dans chaque groupe, des personnes issues du 8e collège du CNLE sont invitées à participer.
- o Le plan quinquennal hébergement/logement demandé par la Ministre Duflot au Préfet Régnier. 4 groupes de travail (publics spécifiques - gouvernance – prévention des expulsions – accès à l'offre de logement) ont également été mis en place avec une restitution des rapports pour fin novembre 2012. Le CCPA est invité à participer à ces groupes.

4. Travaux en groupes autour de deux thèmes

L'après midi est consacré à réfléchir sur 2 sujets importants :

- o la contribution au plan hébergement/logement qui alimente le plan de lutte contre la pauvreté
- o l'évolution du CCPA, la convention se terminant en fin d'année 2012.

Les membres du CCPA sont répartis en sous groupes, en fonction du sujet choisi.

Propositions pour le plan hébergement/logement

- **Contexte:**
 - o Conférence sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en décembre 2012
 - o Elaboration du plan quinquennal hébergement/logement pour décembre 2012
 - o Audition du CCPA en juillet (cf. doc joint)
- **Objectif des groupes:**
 - o Compléter le travail déjà effectué et présenter 10 propositions prioritaires sur l'hébergement/logement
 - o Chaque groupe fait 2 propositions sur l'hébergement et 2 propositions sur le logement
 - o Vote par l'ensemble des membres

- **Propositions sur le logement**
 - o Mettre en place un système de demande de logement avec un dossier unique pour le parc privé ou public
 - o Travailler sur le maintien en logement pour les personnes aux ressources modérées : adapter les charges aux revenus, généralisation de la garantie des loyers, renforcer et adapter les mesures d'accompagnement de proximité ...
 - o Plafonner les prix des loyers
 - o Développer les logements de transition (baux glissants, ALT...)
 - o Améliorer les conditions d'orientation du SIAO vers le logement
 - o Redéfinir les critères d'admission des logements sociaux
 - o Appliquer la loi de 2007 sur les logements vacants laissés à l'abandon (Précision : il s'agit de la loi ENL de 2006, applicable au 1er janvier 2007 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000238980&dateTexte=&categorieLien=id>. Un rapport écrit par l'Assemblée nationale en 2009 en fait une évaluation. <http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i2100.asp>)
 - o Mieux informer les bailleurs privés sur le dispositif FSL (Ce fonds accorde des aides financières aux personnes qui rencontrent des difficultés pour s'acquitter des obligations locatives et des charges relatives à leur logement <http://vosdroits.service-public.fr/F1334.xhtml>).
- **Propositions sur l'hébergement**
 - o Pérenniser les places d'hébergement hivernal
 - o Augmenter le nombre de places disponibles dans les centres d'hébergement
 - o Fluidifier le circuit d'hébergement au logement en créant des dispositifs intermédiaires adaptés qui aident au logement
 - o Développer l'accompagnement dans l'hébergement d'urgence
 - o Assurer plus de transparence sur la participation financière des personnes accueillies et revoir à la baisse cette participation des personnes dans les structures d'hébergement
 - o Accès prioritaire des jeunes aux structures d'hébergement
 - o Accélérer les projets d'humanisation

Evolution du CCPA

- **Contexte**
 - o Convention prend fin en décembre 2012
 - o Négociation d'une nouvelle convention pour janvier 2013 avec la DGCS
- **Objectif du groupe**
 - o Recueillir les besoins des membres du CCPA sur le fonctionnement du CCPA
 - Forme: fonctionnement, fréquence, animation, nombre de participants, type de réunions, commissions, formations, processus de validation, représentation...
 - Fond: thèmes à aborder, informations, engagement...

- **Propositions**

- o Convention pluriannuelle calquée sur le mandat présidentiel afin d'assurer la pérennité du travail du CCPA
- o Associer le CCPA à l'élaboration de la convention
- o Créer une entité juridique propre au CCPA
- o Articuler CCPA/CCRPA : prendre quelques minutes sur les CCRPA lors de la réunion CCPA
- o Elargir le champ d'intervention du CCPA à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- o Lien avec les ministères : demander des audiences, interpellier à chaque fin de CCPA et avoir un outil de suivi
- o Créer un site internet
- o Solliciter les regards extérieurs pour accompagner le CCPA dans sa démarche
- o Financer un poste d'animateur pour la co-formation à la prise de parole, la connaissance de l'environnement sociopolitique, la prise de notes...
- o Poursuivre la co animation Marie/délégués
- o Assurer des formations à la prise de parole, à l'animation
- o Délocaliser le CCPA
- o Avoir un lieu dédié au CCPA pour accéder à l'informatique, organiser des réunions etc...

5. Informations diverses

Plusieurs organismes ont sollicité le CCPA pour intervenir :

- o la DIHAL dans le cadre de la préparation du plan quinquennal sur le logement/hébergement. Plusieurs groupes sont créés :
 - Prévention des expulsions : Gilbert, Jean-Pierre, Martine, Emmanuel, Catherine, Leila, David
 - Accès à l'offre de logement : Kamel, Alain, Yann, Raoul, Françoise, Safir, Catherine
 - Publics spécifiques : Ghislaine, Martine, Roland, Christine
- o L'UNAFO organise ses rencontres partenariales le 14 novembre à Lyon. Un délégué du CCPA sera positionné.

Différents documents sont distribués aux membres du CCPA, notamment le courrier du Premier Ministre demandant aux Préfets de région d'organiser courant janvier des réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs, dont les personnes en difficultés, sur la préparation à la sortie du plan hivernal et la mise en place de dispositifs territoriaux. Ce sujet sera repris lors du prochain CCPA.

Prochain CCPA : le 29 novembre 2012
Ordre du jour : Le plan hivernal
et la préparation de la sortie



Le Conseil Consultatif des Personnes Accueillies / Accompagnées

CCPA 29 novembre 2012

Présents : (85 personnes)

ABGRALL Jean

Philippe

ALAOUI Khalid

ALIX David

ALLAOUI Ali

AMEDJKANE

Christophe

AMEIL Farah

ANAGNAN Alexis

AUBIN Roland

AUTHELET Chloé

BEAUVOIS Yann

BERTHELLEMY David

BERTHON Francis

BOIZET Nathalie

BOUCKE José

BOUCHRER Lotfi

BUHRIG Martine

CALONNE Dominique

CAMBON Corinne

CAMUS Jean François

CARRACHA Lauriane

CHAOUCHE Rabah

CHARRIER Laura

CHAUVIN Ludivine

CHEMLI Lydia

CLAUZADE Christel

COSTE Muriel

CRAS Yohan

DELPLANQUE Richard

DESBOIS Bruno

DESMET Jessie

DEQUEST Johny

DERUYK Jean-

Christophe

DIALLO Christophe

DIALLO Jimmy

DOSTREVIE Laetitia

DOULMADJI

Abdelkader

DUBOIS Raoul

EZKULIAN Patrick

FILIMON Daniela

FRISCOURT Fabrice

GANTA Dragos

GUIDICELLI Marie

JDAO Mohamed

JADOT Yoann

JOSEPH AUGUSTE

Elodie

KINDZEYI Denis

Charlotte

KRZYZANIAK J-F

IHAMDANENE Kamel

ISMAELOU

LABROUSSE Justine

LAWSON Jean-Louis

LENNON Didier

LOUZOLANA Michel

MAGGIORE Aldo

MAMALET Stéphane

MANSOUR Safir

MESVARD Marco

MICHAUX Matthieu

MIHIMENDE Ladislav

MIMOUNI Toutia

MISAMU Jean Pierre

MOH DIWONGI Lydie

MZOKO Rosalie

NAUDIN Rosat

PARIS Michel

PION Dominique

PIERRET Danielle

PINTEAU Gilbert

QUEGUINER Joelle

RENAUT Thierry

ROCHE Rémi

ROIG Denis

SAHRAOUI Leila

SAKKAUF Mohamed

SANTANA Anthony

SELAHDJA

Benguessoum

SHOUNADZE Medea

SILLAU Bernardette

SOUBEIN Joël

SOULEGMANE Konaté

SZYMANSKI Catherine

TREON Sébastien

WALTHER Franck

WIRTZ David

ZLOTOWSKI Alain



SECOURIR, ACCOMPAGNER, RECONSTRUIRE
La Fondation de l'Armée du Salut



Bernadette assure l'animation générale du CCPA tout au long de la journée.

1. Présentation du CCPA et restitution des groupes de travail

Après l'accueil, le tour des régions et la présentation de l'ordre du jour, l'ensemble des participants du CCPA se sépare en 2 groupes.

- o Groupe des nouveaux
- o Groupe des anciens

Présentation du CCPA (groupe des nouveaux)

- o Francis et Jean-François assurent l'animation et présentent le CCPA à partir du film et de différents documents distribués.

Restitution des groupes de travail (groupe des anciens)

- o Dominique assure l'animation du groupe
 - o Bernadette fait le point sur sa partie au 8^e collège du CNLE
 - o Roland rend compte de sa participation au groupe de travail « publics spécifiques » de la DIHAL
 - o Raoul rend compte de sa participation au groupe de travail « accès au logement » de la DIHAL
 - o Rémi fait un point sur sa participation au congrès de l'UNAFO.

L'ensemble des restitutions écrites ont été distribuées dans le dossier du participant.

2. Présentation du thème : le plan hiver

Un quizz rapide permet de faire un état des lieux succinct sur la connaissance ou pas du dispositif « Plan hiver » par les participants au CCPA. Les résultats sont les suivants :

- 60 votants
 - 30 en hébergement
 - 10 en logement
 - 9 travailleurs sociaux
 - 11 autres
- 34 connaissent le plan Hiver
- 11 ne connaissent pas
- 15 Partiellement

Rémi et Raoul présentent le plan Hiver, la partie réglementaire et l'actualité de cette fin d'année 2012.

Jean-François et Francis font part de témoignages liés à la mise en place du plan Hiver.

Un temps d'échanges lié à la compréhension du dispositif a lieu, notamment autour de l'article 73 (loi MOLLE).

Les travaux en groupes sont organisés. L'enjeu est de faire des propositions relatives à la sortie du plan hivernal. Chaque groupe doit répondre à la question suivante : Le 31 mars, des gens seront remis à la rue, à la fin du plan hivernal. Les préfets doivent trouver des solutions. Que propose le CCPA?

Les propositions sont :

- Faire un plan global et permanent de l'hébergement d'urgence (pas de gestion saisonnière). A mettre en place de manière progressive.
- Libérer des places d'hébergement d'urgence en orientant au plus vite vers le logement. Faire en sorte que les places tournent.
- Coordonner toutes les actions de maraude (de jour et de nuit) toute l'année. Intégrer des experts du vécu dans les maraudes.
- Pérenniser les places à l'année
- Etendre les places en CHRS
- Recenser les possibilités en termes de solidarité citoyenne (ex: 115 du particulier)
- Mobiliser les contingents préfectoraux et les logements sociaux libres en travaillant avec les bailleurs
- Appliquer la loi de réquisition des bâtiments vides
- Utiliser les logements de fonction vacants des grandes institutions (La Poste....)
- Permettre l'accès au logement adapté avec accompagnement social à domicile
- Développer des entreprises du bâtiment pour pouvoir répondre à la demande de construction de logements sociaux
- Construire des logements moins chers, mobil-home et tentes sophistiquées (avec eau et chauffage)
- Trouver des solutions de logement qui ne soient pas chères (colocation, intermédiation locative)
- Travailler sur la solvabilité des locataires
- Construire des chalets sur des terrains mis à disposition
- Créer des structures accueillant les animaux
- Réserver à l'année des places dans les campings
- Orienter la personne vers une association (en fonction de sa situation administrative) ou le SIAO
- Respecter la loi (article 73 loi MOLLE)
- Assurer un suivi médical
- Rejoindre sa famille
- Proposer une formation/un travail
- Laisser le choix à la personne
- S'inspirer de ce qui se passe à l'étranger
- Organiser une journée nationale de sensibilisation sur les SDF et le plan hiver (ex : lors du sapin de Noël de l'Elysée)

Ces propositions pourront notamment être utilisées par les membres du CCPA lors des réunions de concertation organisées par les Préfets d'ici le 15 février (à la demande du Premier Ministre).

3. Actualités de la DIHAL

- o Alexis ANAGNAN de la DIHAL fait un point d'actualité concernant la conférence de lutte contre la pauvreté qui a lieu les 10 et 11 décembre prochains.
- o Il en profite pour remercier les CCPA régionaux qui ont rédigé des propositions pour le plan quinquennal sur l'hébergement et le logement.

4. Informations diverses

La convention du CCPA prend fin au 31 décembre 2012. Une réunion de concertation est prévue avec la DGCS pour préparer la convention à venir. Les propositions issues du précédent CCPA seront présentées.

Les délégués du CCPA rencontrent Cécile DUFLOT le 17 décembre prochain.

Prochain CCPA : le 7 février 2012

Ordre du jour :

La mise en œuvre du plan de lutte contre la pauvreté et l'exclusion